



Madame, Monsieur,

Le 17 mars dernier, notre pays entrait, pour la première fois de son histoire, dans une période de confinement de l'ensemble de la population, pour freiner la propagation du coronavirus covid-19. Cette situation inédite a été particulièrement éprouvante pour les familles ayant un enfant en situation de handicap, les exposant à un risque majeur d'isolement et d'épuisement physique ou psychologique. La mise en place du déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020, les incertitudes qui l'entourent quant au retour de leur enfant à l'école ou en établissement, les annonces de suppression des séjours de vacances adaptées pour l'été, sont autant de nouvelles sources d'inquiétude. Aussi, les familles ayant un enfant en situation de handicap vont avoir besoin, dans les semaines et mois qui viennent, d'une aide et d'un soutien renforcé pour les accompagner dans l'organisation de leur vie quotidienne, de solutions de répit ou de relais de proximité, de prévenir les ruptures de parcours professionnels, d'anticiper sur l'organisation de leur été pendant la fermeture des écoles et des établissements.

Le pôle d'appui et de ressources OnDitCap! propose donc avec l'ensemble de son comité de pilotage (*La CAF des Ardennes, la Fédération Familles Rurales des Ardennes, la MSA Marne Ardennes Meuse, la MDPH, le CAMSP, le CMPP, la DDCSPP, l'ARS Grand-Est, le Conseil Départemental des Ardennes*), dès le mercredi 27 mai 2020, **OnPrendLeRelais!** à Villers-Semeuse, un lieu gratuit de répit pour les enfants ardennais en situation de handicap. Ce projet a pour objectif d'anticiper une forte augmentation des demandes de répit tout en respectant le libre choix des familles.

Tout d'abord, la très grande majorité des familles va sortir particulièrement éprouvée et épuisée de cette période de confinement de 8 semaines. Il n'est pas certain, à ce stade, que les écoles et les établissements médico-sociaux puissent assurer une reprise d'activité identique à l'avant confinement et que les établissements scolaires soient en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Un certain nombre de familles va également faire le choix de différer le retour en collectivité de leur enfant, par crainte d'une contamination, notamment pour ceux qui présentent des fragilités sur le plan médical, prolongeant d'autant, pour elles, la situation de confinement. La période estivale, pendant laquelle la plupart des établissements sont fermés, entre 5 et 6 semaines, dès le 15 ou le 20 juillet, va également replonger les familles dans une nouvelle période de prise en charge en continu de leur enfant à domicile, deux mois après la sortie du confinement. La très grande incertitude qui pèse sur la possibilité de maintenir les séjours de vacances adaptés n'apportera pas cet espace de répit, habituellement mis en place, chaque année, pour un certain nombre de familles.

OnPrendLeRelais! se veut évolutif, le temps d'accueil sera dans un premier temps proposé en demi-journée (*uniquement les matins ou les après-midis*), avec un enfant pour un adulte. Cette organisation permettra à l'équipe de monter en charge progressivement, pour permettre d'accueillir in fine 5 enfants maximum. Il n'est pas exclu que les parents usagers du service ressentent un besoin de parler. Si un tel besoin se faisait ressentir, et était si présent que l'équipe ne puisse suffisamment y répondre, les services d'un professionnel seront recherchés au sein du réseau.

Chaque jour, l'équipe pédagogique sera composée d'une infirmière (*diplômée d'Etat*), d'un moniteur éducateur (*diplômé d'Etat*) et d'une animatrice (*BPJEPS*). Ce lieu, respectera le protocole sanitaire « accueil de loisirs ». Le programme d'activités proposé devra tenir compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Devront être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles en lien avec les possibilités, les compétences et le rythme des enfants en situation de handicap.



**OnDitCap!**

**Présente**

# **OnPrendLeRelais!**

**pour les 6-17 ans\***

**Lieu de répit adapté**  
pour les enfants en situation de handicap  
dans les Ardennes. \*Enfants nés entre le 01/09/02 et 31/12/14.

- 5 places / demi-journée.
- Activités individuelles et en petit groupe.
- Adapté aux besoins et rythmes de chaque enfant.
- Encadré par des professionnel(le)s de la santé, du handicap et de l'animation.
- Respect des mesures sanitaires. **STOP COVID-19**

Du Lundi au Vendredi  
De 9h à 17h (On s'adapte à vos besoins, contactez-nous !)

**VILLERS-SEMEUSE**  
12 rue Jules Guesde

07 66 32 12 50 (Xavier)    [onditcap@famillesrurales.org](mailto:onditcap@famillesrurales.org)



Nous comptons sur vous pour faire le lien entre vos équipes et communiquer auprès des familles. Nous ferons de même vers vous lorsque nous aurons un enfant de votre établissement. Le pôle d'appui et de ressources OnDitCap! est disponible au 07.66.32.12.50 ou par e-mail : [onditcap@famillesrurales.org](mailto:onditcap@famillesrurales.org) pour toute information supplémentaire.

Xavier LEGER  
Conseiller technique handicap  
Pôle d'appui et de ressources - OnDitCap!